

COMMUNE de ST-JUST-LA-PENDUE

Réunion du Conseil Municipal

Mardi 08 Novembre 2022

Présents : MM. PRAST Lionel – GIRAUD Stéphanie—MONFRAY Yannick- PHILIBERT Marie-Claire – FONTAN Alain – DAMIAN-FARJOT Marie-Hélène– DAMIAN-FARJOT Marie Christine– MICOLON Laurianne– DEHOUX Guillaume - VIZIER Céline – BABE Stéphane– ANDRÉ Céline – BARRAS Guillaume – MATHELIN Fabienne – NOTIN Isabelle– GRIVOT Vincent - SUEUR Raphaël

Absents excusés : Alain BISSAY (procuration donnée à Alain FONTAN)

Secrétaire de séance : Marie Claire PHILIBERT

Le conseil municipal, s'est réuni en session ordinaire pour :

- Approuver le choix de l'architecte dans le marché public mission maîtrise d'œuvre : création d'une maison de santé pluridisciplinaire. M. ALEX d'OPHEOR a présenté les 12 candidatures et son analyse des offres aux membres du Conseil municipal. Le cabinet HIATUS ATELIER H4 situé 95 Boulevard Baron du Marais 42300 ROANNE a été retenu.
- Approuver l'acquisition de la parcelle cadastrée A1406 par la Commune afin de sécuriser le Chemin Rural (Ancien AFN).
- Approuver la convention de location de la Salle Polyvalente.
- Approuver le reversement à la CoPLER, de 75 % du produit de la taxe d'aménagement perçue par la commune sur l'ensemble des secteurs à vocation économique du PLUI. L'article 109 de la loi N°2021-1900 du 30 Décembre 2022 de finances pour 2022 rendant obligatoire à compter du 1^{er} Janvier 2022, le reversement total ou partiel du produit de la part communale de la taxe d'aménagement.
- Approuver la convention avec le Centre de Gestion de la Loire pour la mise en œuvre du dispositif de signalement et de traitement d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexistes, de menaces ou d'actes d'intimidation. L'ensemble des agents de la collectivité sera informé de la mise en place de ce dispositif.
- Approuver la création d'un poste d'agent technique à temps plein, afin de pouvoir recruter un agent qui pourra assurer les missions d'agent technique polyvalent.

M. le Maire présente une motion de l'Association des Maires de France qui sera transmise au Préfet et Parlementaire du Département. Le Conseil municipal exprime sa profonde préoccupation concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population.



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 08 Novembre 2022

N° délibération	Objet	Vote
2022-52	Marché public Mission de maîtrise d'œuvre- Création d'une maison de santé pluridisciplinaire : Choix de l'architecte	Approbation à l'unanimité
2022-53	Acquisition de la parcelle cadastrée A1406	Approbation à l'unanimité
2022-54	Tarif Cantine- Prix du repas adulte	Approbation à l'unanimité
2022-55	Convention de location de la Salle Polyvalente	Approbation à l'unanimité
2022-56	Partage de la Taxe d'Aménagement à partir de 2022	Approbation à l'unanimité
2022-57	Autorisant l'autorisation territoriale à conventionner avec le CDG42 pour la mise en œuvre du dispositif de signalement et de traitement d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexistes, de menaces ou d'actes d'intimidation	Approbation à l'unanimité
2022-58	Création d'un poste d'agent technique temps plein	Approbation à l'unanimité
2022-59	Encaissement d'un chèque de la compagnie d'assurance AXA- Bris de glace école	Approbation à l'unanimité
2022-60	Encaissement d'un chèque de la compagnie d'assurance AXA- Sinistre grêle	Approbation à l'unanimité
2022-61	Motion de la Commune de Saint Just la Pendue	Approbation à l'unanimité